

JANVIER 2015 – Bonne année : Chers frères, chères sœurs en Christ, rendons grâce à Dieu pour cette année 2014 écoulée, qui hélas, fut riche en évènements tragiques. Malgré cela, nous tenons à vous remercier pour votre fidélité et espérons poursuivre notre mission apostolique pour 2015. L'Évangile de Matthieu 4,4 nous enseigne ceci : « *Ce n'est pas de pain seul que vivra l'homme, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.* » En cette année 2015, nous nous nourrirons avec joie de la Parole Divine qui édifie notre âme. Aussi, voyons ensemble quelle fut la nourriture de Jésus-Christ, Fils de Dieu. Jean 4,34 : « *Ma nourriture est de faire la volonté de Celui qui m'a envoyé et de mener Son œuvre en bonne fin.* » Oh Père ! Nous Te rendons grâce, car nous bénéficions dès aujourd'hui des bienfaits de Ton Fils que beaucoup ont rejeté. Oui Père, par ta grâce, s'opèrent en nous les transformations promises. Gloire à Toi, Seigneur ! Permet-nous, Seigneur, de mettre définitivement ta Parole en action, afin que nous n'ayons plus faim, ni soif, car Toi seul, Seigneur, Toi seul est source infinie d'eau vive et éternelle, qui nous prémunit de tous nos maux, de tous nos péchés. . . De la mort ! Père Éternel, fait-nous revivre en Ton Amour Infini et dans Ta Justice Sainte afin d'aimer notre prochain(e). C'est avec allégresse que le septième jour, celui que tu choisis afin de te reposer de Tes Œuvres Divines créées par ta toute Puissance, nous nous rendons librement à l'Assemblée des saint(e)s, afin de nous saisir de la parole du jour, et aussi, de vivre en communion solennelle avec le Christ en compagnie des Frères et Sœurs de notre communauté chrétienne. Oh Père ! Dieu de miséricorde, bénit cette année 2015, bénit-nous, bénit notre famille, bénit nos ami(e)s et collègues, et aussi Seigneur, bénit tous ceux et toutes celles qui n'ont pas encore fait l'expérience bienfaitrice de Ton Fils Unique ; Jésus-Christ. Que Ta Sainte Paix de Ton Esprit soit dans nos cœurs, dans nos foyers, et dans le monde entier. Amen